

Orientations stratégiques et plan d'action pour la politique linguistique partenariale portée par l'Office public de la langue occitane

2019-2023

Document adopté par l'Assemblée générale du 28 novembre 2018



SOMMAIRE

| • EDITO - Occitan : un plan d'action pour plus de locuteurs actifs | 3 |
|---|----|
| Les orientations stratégiques | 4 |
| Axe 1 – Intensifier la demande | 4 |
| Axe 2 — Maintenir et améliorer l'offre | 5 |
| Axe 3 – Expérimenter des démarches | 6 |
| Le plan d'action de l'OPLO en un coup d'œil | 7 |
| Accompagner et Conseiller | 8 |
| Fiche-action 🖣 1 – Rôle d'animation territoriale | 8 |
| Fiche-action 👇 2 – Rôle d'expertise et d'accompagnement | 9 |
| Fiche-action 🖣 3 – Rôle d'expérimentation et de capitalisation1 | .1 |
| Observer et mesurer1 | 2 |
| Fiche-action 👇 4 — Mesurer la pratique de la langue1 | 2 |
| Fiche-action 🖣 5 – Mettre en place un dispositif de concertation permanente | |
| Communiquer et faire connaître1 | 4 |
| Fiche-action 6 – Rendre l'occitan attractif : valoriser un discours de preuve pour montrer les bénéfices de la pratique de la langue et du bilinguisme1 | 4 |
| Fiche-action 💆 7 – Faire connaître l'OPLO et son rôle | 5 |
| Fiche-action 💆 8 – Initier une politique partenariale avec les organismes publics d'intérêt pour la valorisation de la langue1 | |
| Soutenir les actions de terrain | .7 |
| Fiche-action 💆 9 – Soutenir l'enseignement scolaire1 | .7 |
| Fiche-action 💆 10 — Soutenir la formation pour adultes | 9 |
| Fiche-action 🗦 11 — Soutenir les outils de régulation et de socialisation de la langue2 | 0 |
| Fiche-action > 12 — Soutenir les projets rassembleurs et mobilisateurs des territoires au profit de la langue | |



EDITO - Occitan : un plan d'action pour plus de locuteurs actifs

Menées depuis de nombreuses années par le milieu associatif et certaines institutions, appuyées par des textes internationaux sur la protection de la diversité linguistique et culturelle, des actions ont permis une prise de conscience de la nécessité de sauvegarder et de promouvoir la langue occitane, dans nos régions et académies.

Cette prise de conscience reste pourtant à consolider et à amplifier.

D'après les enquêtes sociolinguistiques menées en Aquitaine et en Midi-Pyrénées (en 2008 et 2010), entre 9% et 18% des habitants étaient bilingues ; et jusqu'à 6% des élèves étaient scolarisés en filière bilingue. Nous sommes donc encore loin des 30% d'individus bilingues par classe d'âge, seuil déterminé par l'Unesco pour considérer qu'une langue n'est plus en danger.

Il est donc nécessaire de faire progresser le nombre de locuteurs actifs, c'est-à-dire de personnes qui parlent, lisent, utilisent et transmettent la langue occitane.

L'Office public de la langue occitane (OPLO) - nouvel outil dans le paysage institutionnel - est né de cette conviction qu'au moyen d'un partenariat entre l'État et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, le nombre de locuteurs actifs, en particulier parmi les plus jeunes générations, pourrait être encore développé dans les années qui viennent.

Déployer un plan d'action pour l'OPLO, c'est donc d'abord se fixer comme objectif de reconquérir de nouveaux locuteurs et de nouveaux espaces d'usage de la langue occitane.

C'est également considérer qu'à tous les niveaux - État, collectivités territoriales, institutions publiques ou privées, associations, familles et individus - nous avons une compétence particulière sur la question de l'occitan, et qu'il faut que nous avancions conjointement afin de permettre cette reconquête.

Il nous faut donc mieux accompagner les actions visant à la transmission et à l'usage de la langue dans les territoires ; mobiliser les individus, les familles, les associations, structures de formation et collectivités territoriales. Il nous faut mieux connaître les usages et les représentations ; mieux faire connaître la langue, la promouvoir plus fortement, à travers un discours de preuve et la diffusion d'éléments liés à ses usages et sa transmission.

Il nous faut changer les représentations de la population et des décideurs, et c'est l'ambition fixée par ce plan d'action, qui découle d'une large consultation entamée maintenant il y a presque un an. Nous souhaitons remercier celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Nous formons le vœu que ce plan d'action constitue un véritable guide de l'action publique pour l'occitan, pour l'OPLO mais aussi pour tous ceux qui veulent participer au développement de l'occitan et de ses usages.

Charline Claveau-Abbadie

Présidente de l'OPLO, Conseillère Régionale de Nouvelle-Aquitaine



Les orientations stratégiques

Né en septembre 2015, l'Office public de la langue occitane (OPLO), organisme rassemblant l'État et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, a été pensé pour impulser une dynamique partenariale plus forte vis-à-vis de la transmission et la socialisation de la langue occitane sur le territoire des Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Son objectif principal est d'augmenter le nombre de locuteurs actifs, plus particulièrement auprès des jeunes générations, et pour ce faire, il articule son action avec les institutions et les acteurs de terrain qui œuvrent quotidiennement dans ce champ d'action. En effet, afin de sauvegarder la langue occitane, toujours considérée par l'Unesco comme en danger sérieux d'extinction, il apparaît nécessaire de franchir un nouveau cap, et ainsi unir toutes les forces mobilisables, en vue de sa revitalisation.

Dans cette optique, doter l'OPLO d'un plan d'action, c'est lui permettre de poser un cadre clair et concerté relatif à ses interventions, de les hiérarchiser et par ailleurs de les organiser avec les acteurs institutionnels et de terrain, à l'échelle interrégionale et interacadémique, voire nationale. C'est aussi lui permettre de définir des objectifs à atteindre qui sont partagés par l'ensemble des acteurs publics ou privés mobilisés, mais aussi mesurables, définis dans le temps et réalistes.

Au terme d'une démarche de 6 mois de concertation, basée sur des ateliers de travail internes, une quinzaine d'entretiens qualitatifs, cinq ateliers territoriaux ayant rassemblé 180 personnes et une consultation numérique ayant permis de recueillir plus d'une trentaine de contributions écrites, l'Office public de la langue occitane s'est appuyé sur les attentes, remarques et suggestions de l'ensemble des participants afin de définir ses priorités stratégiques pour les années à venir.

La réflexion stratégique autour de l'action de l'Office et son ambition pour l'avenir de la langue occitane a été structurée autour de trois grands axes partagés avec les partenaires publics, associatifs et privés mobilisés, déclinés en objectifs opérationnels.

Les deux premiers axes stratégiques, très liés, portent sur l'intensification de la demande, et, en miroir, sur le maintien et l'amélioration de l'offre en termes de transmission et de socialisation de la langue occitane. Le troisième axe stratégique, quant à lui, porte sur une ambition spécifique de l'OPLO à accompagner l'émergence d'expérimentations liées à la langue occitane sur le territoire interrégional, afin de se laisser la liberté de trouver des solutions nouvelles, y compris en provenance du terrain.

Axe 1 – Intensifier la demande

Cet axe stratégique se décline autour de trois objectifs opérationnels pour l'OPLO :

> Améliorer la reconnaissance de la langue occitane

Le développement du nombre de locuteurs est intrinsèquement lié à une reconnaissance institutionnelle de la langue occitane, tant à l'échelle nationale que locale, mais aussi à une reconnaissance par les familles des atouts de la maîtrise de la langue. Cela implique ainsi :

- un travail d'élaboration d'un discours de preuve, rassembleur, pédagogique et ciblé sur la langue et ses atouts ;
- le développement d'une politique partenariale pour une reconnaissance accrue tant à l'échelle locale que nationale ;
- des actions de communication envers le grand public, afin d'améliorer l'attractivité de la langue et la culture occitanes.



> Favoriser l'implication de l'État et des Collectivités territoriales

De par son statut juridique, l'OPLO constitue un lieu de concertation permanente entre l'Etat (notamment les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale) et les Régions qui le composent. Cela marque un saut qualitatif dans le cadre de la structuration de la politique linguistique publique et partenariale: État et Régions sont réunis au sein d'une même entité, permettant ainsi de favoriser la prise en compte des langues régionales par les différents ministères concernés, tant d'un point de vue juridique (application des lois, décrets, conventions...) qu'opérationnel (cadres d'intervention nationaux, appels à projets...). La politique linguistique en faveur de l'occitan étant une compétence partagée, l'OPLO a également un rôle plus large de sensibilisation et d'accompagnement des élus et administrations autour des possibilités d'action en faveur de la langue occitane, par un travail en transversalité sur les différents champs de politiques publiques.

> Communiquer autour de l'offre

L'émergence d'un acteur institutionnel tel que l'OPLO permet de faciliter la centralisation de données sur les offres de transmission et de socialisation de la langue à l'échelle interrégionale notamment grâce à la création d'un observatoire de la langue occitane ou encore, grâce à la production de supports de communication appropriables par les acteurs publics et privés.

Axe 2 – Maintenir et améliorer l'offre

Cet axe stratégique se décline autour de trois objectifs opérationnels pour l'OPLO :

> Accompagner et soutenir le développement de l'enseignement

L'enseignement est un secteur d'intervention stratégique pour l'Office, puisqu'il répond directement à une logique de transmission linguistique aux jeunes générations. Son appui peut se formaliser à la fois par un accompagnement à la formation des enseignants, par un soutien financier, règlementaire et/ou technique à la pérennisation et au développement des lieux d'enseignement et des outils pédagogiques. Il s'agit notamment de s'appuyer sur le déploiement d'un cadre contractuel sur la base de la convention signée le 26 janvier 2017 par le ministère de l'Éducation nationale, les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et l'Office public de la langue occitane.

Conforter et accroître les moyens dédiés à la langue occitane

Il s'agit d'augmenter les capacités d'interventions humaines et financières au profit des actions menées en direction de la langue occitane. Différents fonds territoriaux, nationaux ou européens peuvent permettre de soutenir des actions dédiées au développement des langues régionales : en partenariat avec les acteurs de terrain concernés, l'OPLO peut participer ou centraliser l'ingénierie nécessaire à ce type de projets.

Positionner l'occitan dans l'environnement proche et favoriser l'exposition à une langue riche et de qualité

Il s'agit de soutenir les actions visant à une offre de langue occitane au plus près des territoires et des familles. La famille, en effet, constitue le premier cercle de transmission et d'usage de l'occitan, en particulier avec l'appui de l'école. Il s'agit donc d'installer, en complément de l'école,



un environnement favorable à l'usage et la transmission de la langue occitane au plus près des familles. À ce titre, des partenariats avec les collectivités et les associations locales pourront être créés et renforcés au fil du temps.

Par ailleurs, il convient également de prolonger la réflexion et poursuivre la production d'outils visant à améliorer la correction phonologique, lexicale et syntaxique de la langue transmise et utilisée, dans un contexte où la référence dite « d'usage », c'est-à-dire portée par les locuteurs dits « naturels » de l'occitan est en fort affaiblissement.

Axe 3 – Expérimenter des démarches

Cet axe stratégique se décline autour de deux objectifs opérationnels pour l'OPLO :

> Aider à l'émergence de projets innovants et rassembleurs

Malgré un contexte budgétaire contraint, il paraît nécessaire de soutenir l'émergence de nouveaux projets originaux et innovants, en particulier ceux qui permettent de créer du lien social et de rassembler un grand nombre d'acteurs et d'individus autour de la thématique de la langue occitane. Il s'agit d'accompagner en particulier les nouveaux besoins et les nouvelles attentes et propositions de la société via des dispositifs incitatifs sur le territoire.

> Accompagner des territoires moteurs dans la mise en œuvre d'actions expérimentales

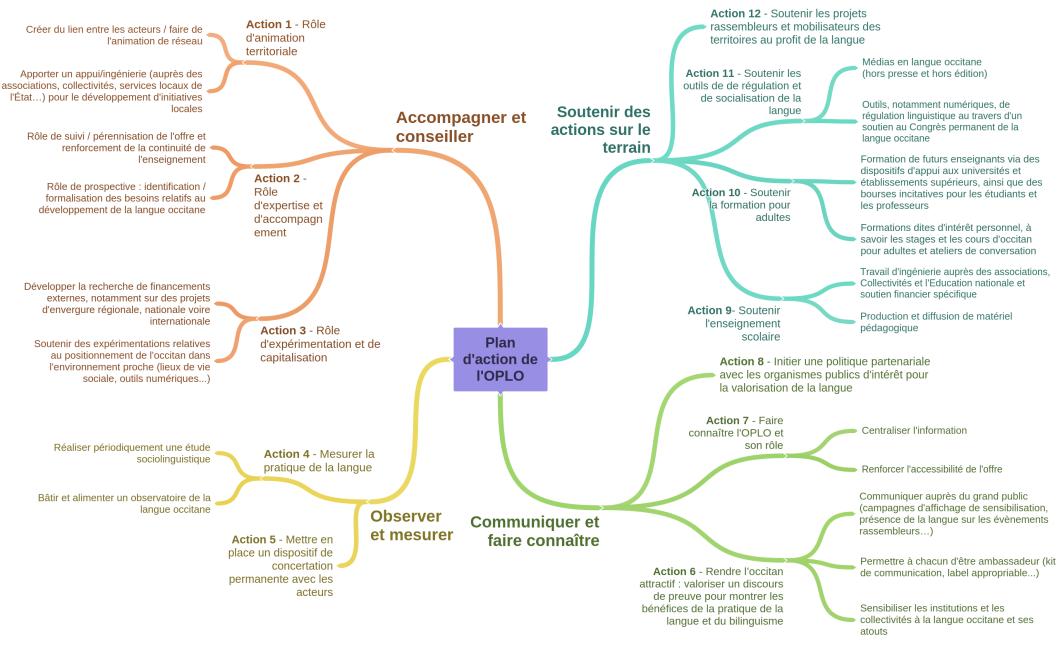
Les collectivités territoriales volontaires doivent pouvoir être accompagnées, dans le cadre de leurs compétences telles que définies par la loi NOTRE, à une prise en compte de la langue occitane dans leurs dispositifs de droit commun. En effet, les collectivités locales sont un relai de premier plan en termes de portage des politiques publiques au plus près des citoyens. Signalétique de la voirie et des transports en commun, personnels périscolaires, politiques sur le social et la solidarité, petite enfance, etc... sont autant de compétences s'adressant directement aux citoyens et pouvant intégrer une valorisation de la langue occitane.

Ces trois grands axes stratégiques structureront le fonctionnement et les modalités d'interventions de l'Office public de la langue occitane pour les années à venir : la déclinaison technique, sous forme de plan d'action est présentée ci-après.





Le plan d'action de l'OPLO en un coup d'œil



Accompagner et Conseiller

Fiche-action ≥ 1 – Rôle d'animation territoriale

Sigle désignant les propositions directement issues des ateliers de concertation

| Description | | De par sa nature partenariale et son territoire étendu, l'OPLO est prédisposé pour : Créer du lien entre les acteurs et faire de l'animation de réseau ; Apporter un appui/ingénierie (auprès des associations, collectivités, services locaux de l'État) pour le développement d'initiatives locales (notamment sur la visibilité/audibilité de la langue dans l'espace public). |
|---------------------------|-------------------------------|--|
| | iffets tendus | Pour les opérateurs publics, privés et associatifs : - Une meilleure connaissance et diffusion des informations du territoire ; - Un renforcement des liens entre les acteurs sur l'espace interrégional. Pour la population des territoires : - Le développement de projets à l'échelle des territoires ; - Une visibilité et connaissance de l'offre sur le territoire par le grand public et les Collectivités facilitée. |
| | eviers istants | - Un maillage associatif hétérogène mais qui développe de nombreux projets; - Quelques territoires proactifs sur la question du portage de la langue occitane (formalisation de politiques publiques, budgets dédiés à l'occitan); - Une offre d'enseignement hétérogène mais en progression dans les écoles. |
| Acteurs | | Acteurs institutionnels : OPLO et ses membres, EPCC Centre international de recherche et documentation occitanes – Institut occitan de culture (Cirdoc-Inoc), collectivités territoriales et organismes publics ; Acteurs associatifs/privés œuvrant pour la transmission et la socialisation de la langue. |
| Pistes de financement | | Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement) et des services de l'Éducation nationale le cas échéant; Eventuels appels à projets thématiques; Selon les projets, recherche d'éventuels fonds européens. |
| Modalités d'évaluation | | ✓ Nombre de partenariats définis et mis en œuvre ; ✓ Nombre de demandes d'informations par le grand public ou les collectivités ; ✓ Nombre d'actions combinées entre structures générées par l'OPLO. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 | Mobiliser/renforcer l'équipe de l'OPLO pour permettre un meilleur accompagnement des collectivités et des opérateurs; Organiser des rencontres départementales avec les acteurs de terrain, en se concentrant en priorité sur les foyers de mobilisation (bassin d'écoles bilingues / immersives par exemple); Elaborer et mettre en œuvre des partenariats contractuels à l'échelle territoriale; Elaboration d'un kit de politique linguistique et culturelle à destination des collectivités en collaboration avec le Cirdoc-Inoc. |
| | Niveau de priorité 2 | Répertorier les actions de terrain proposées par les opérateurs et les collectivités (ex : signalétique bilingue, ouverture d'un cursus d'enseignement ou d'un cours pour adulte) afin de favoriser les liens et capitaliser sur les expériences de chacun. Faire de la veille et relayer les éventuels dispositifs déjà existant pouvant servir de "modèle"; Elaborer un bilan annuel des actions entreprises. |



Fiche-action ≥ 2 – Rôle d'expertise et d'accompagnement

| Des | scription | Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'OPLO endosse à la fois un rôle d'expertise spécifique au secteur de l'enseignement (suivi, d'accompagnement à la pérennisation de l'offre et au renforcement de la continuité de l'enseignement), mais aussi, plus généralement de prospective et d'identification des besoins relatifs au développement de la langue occitane. |
|---------------|-------------------------------|---|
| | Effets ttendus | Sur le secteur de l'enseignement : Un suivi du développement de l'offre d'enseignement en cohérence avec le cadre conventionnel défini : pouvoir objectiver les évolutions (nombre d'enfants, type d'enseignement prodigué, accroissement des ressources enseignantes) sur l'ensemble du territoire interrégional ; |
| | Leviers xistants | d'appuyer les réflexions thématiques. - La convention cadre du 26 janvier 2017 ; - Les conventions signées sur les académies de Bordeaux et de Limoges et en cours d'élaboration dans les académies de Montpellier, Toulouse et Poitiers ; - Les instances de suivi de l'échelle départementale à l'échelle interacadémique ; - Un lien avec le Ministère et les cinq académies couvertes par l'OPLO. Acteurs institutionnels : l'OPLO et ses membres, notamment les services de l'Éducation nationale ; |
| A | Acteurs | les Départements et les autres collectivités ; Acteurs publics/associatifs et privés œuvrant pour la transmission et la socialisation de la langue. |
| | istes de ancement | - Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement) et de ses membres, notamment les services de l'Éducation nationale; - Programme d'activité pour d'éventuels appels à projets thématiques; - Selon les projets, recherche d'éventuels fonds européens, nationaux ou territoriaux. |
| | odalités valuation | ➤ Sur le secteur de l'enseignement : Nombre de sites d'enseignement ouverts et nombre d'élèves formés pour chaque modalité d'enseignement; État du déploiement des conventionnements "enseignement" sur l'ensemble du territoire Nombre d'enseignants ayant bénéficié d'une aide de l'OPLO (Bourse « Ensenhar »); Participation aux instances de suivi des conventions (CALR, comités départementaux, comité de pilotage); Nombre de résolutions de situations critiques au regard de l'enseignement de l'occitan. ➤ De manière générale : Retours des utilisateurs sur les outils de suivi. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 | Sur le secteur de l'enseignement : Etablissement d'un calendrier stratégique d'intervention de l'Office à mettre en regard du déroulement des conventions et des échéances fixées par le ministère de l'Education nationale (temporalités des congés de formations/demandes de mutations selon les académies); Finalisation de la démarche de conventionnement dans les académies d'Occitanie sur le développement de l'offre d'enseignement; Participation aux différents comités et conseils académiques pour la mise en œuvre des conventions; |



| | | | Recherche d'appui des services de l'Éducation nationale et des autres opérateurs pour un développement de l'offre d'enseignement de l'occitan; Proposition d'outils de communication communs pour l'enseignement de l'occitan en concertation avec tous les acteurs qui aujourd'hui en produisent. |
|--|----------------|---|---|
| | | > | De manière générale : |
| | | | • Élaboration d'outils de suivi et de prospective adaptés aux secteurs étudiés. |
| | | | Sur le secteur de l'enseignement : |
| | Niveau | | Finalisation de la démarche de contractualisation dans l'académie de Poitiers sur le développement de l'offre d'enseignement; |
| | de priorité | | Formalisation des premiers éléments de suivi de l'application des conventions avec les membres de l'OPLO, les autres collectivités impliquées et en partenariat avec les réseaux |
| | 2 | | associatifs ; |
| | | | Elaboration de bilans annuels, notamment dans le cadre des missions de l'OPLO au sein du comité de pilotage interacadémique. |



Fiche-action 🍃 3 – Rôle d'expérimentation et de capitalisation

| Fich | ne-action | n 🍣 3 – Rôle d'expérimentation et de capitalisation |
|---------------|------------|---|
| | | L'expérimentation est un axe stratégique pour l'OPLO et peut s'illustrer notamment par deux types |
| | | d'actions : |
| | | Soutenir des projets autour d'actions / lieux / événements de transmission de la langue, de |
| | | vie sociale de la langue et de production et diffusion d'outils numériques. Ces |
| | | expérimentations pourront être polarisées autour de deux priorités : l'une, qualitative, |
| De | escription | portant sur l'environnement de l'enfant hors temps scolaire, et/ou l'autre, plus quantitative, |
| | | concernant les actions touchant un large public ; |
| | | Développer la recherche de moyens et financements externes (appels à projets, fonds |
| | | européens), notamment sur des projets d'envergure régionale, nationale voire |
| | | internationale. |
| | | Expérimentation : |
| | | L'innovation autour de l'apprentissage linguistique via le soutien à des initiatives originales; |
| | | Le développement d'outils numériques pour l'apprentissage/l'usage de la langue occitane; |
| | Eff. | |
| | Effets | • La recherche d'articulation entre la politique linguistique et les autres champs de politiques |
| A | ttendus | publiques (culture, tourisme, sphère économique). |
| | | Recherche de moyens : |
| | | L'accroissement des fonds financiers disponibles en faveur de la transmission et la |
| | | socialisation de la langue occitane. |
| | | Expérimentation : |
| | | Des lieux de vie sociale de la langue variés aux fonctions diverses (fédérations |
| | l audana | d'associations, cafés, maisons culturelles); |
| | Leviers | Des opérateurs de plus en plus tournés vers les nouvelles technologies pour la transmission de l'accident (demande importante des les récurs et appropriée plus en plus de la contraction de l'accident de la contraction de la cont |
| е | existants | de l'occitan (demande importante des locuteurs et apprenants autour du développement |
| | | d'outils numériques). Recherche de moyens: |
| | | Dispositifs européens identifiés (POCTEFA, ERASMUS+) et parfois déjà utilisés par l'OPLO. |
| | | - Acteurs institutionnels : OPLO et ses membres et éventuels partenaires institutionnels, par |
| | | exemple le Cirdoc-Inoc; |
| 1 | Acteurs | - Acteurs associatifs/privés structurants (notamment appui possible du Congrès permanent de la |
| | | langue occitane, en particulier pour les projets numériques). |
| | | - Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement) ; |
| Р | istes de | |
| fina | ancement | - Financements externes (européens ou autres);- Programme d'activité de l'OPLO. |
| | | |
| | | Expérimentation : |
| | | ✓ Nombre de projets/expérimentations soutenus ; |
| | | ✓ Nombre d'acteurs bénéficiaires des projets (ex.: classes, associations); |
| M | lodalités | ✓ Impact sur les publics (nombre, modalités d'exposition à la langue et typologie de publics |
| | valuation | touchés au regard des objectifs de chaque action); |
| | | ✓ Eventuelle pérennité des projets. |
| | | Recherche de moyens : |
| | | ✓ Nombre de projets portés et montants des financements complémentaires obtenus ; |
| | | ✓ Nombre d'acteurs bénéficiaires des projets (ex.: classes, associations). |
| | | Expérimentation : |
| 41 | | Elaborer et lancer un/des appel(s) à projets thématiques ; |
| Mise en œuvre | Niveau de | Recherche de moyens : |
| ge u | priorité 1 | Identifier les sources de financements externes mobilisables pour la langue occitane (par |
| en | · | exemple des programmes européens); |
| ise | | Se rapprocher des partenaires institutionnels/associatifs ou privés intéressés afin de |
| Σ | | monter des projets conjoints ; |
| | Niveau de | Faire le bilan des projets engagés ; |
| | priorité 2 | Évaluer les expérimentations et leviers de pérennisation/extension des projets. |



Observer et mesurer

Fiche-action ≈ 4 – Mesurer la pratique de la langue

| Description | | En tant qu'organisme public interrégional, l'OPLO doit mettre à disposition des pouvoirs publics et du grand public des données sur la langue occitane. En ce sens, il doit : réaliser périodiquement une étude sociolinguistique sur la transmission, les usages et représentations de la langue occitane sur l'ensemble du territoire de l'OPLO; mesurer annuellement les actions liées à la transmission et à l'usage de la langue occitane (observatoire de la langue occitane), avec ouverture sur l'observation des pratiques culturelles en partenariat avec le Cirdoc-Inoc. |
|--|-------------------------|--|
| Effets Attendus | | Pour les prescripteurs de politiques publiques et les acteurs associatifs et privés : La production de données permettant la construction d'un discours de preuve étayé de données tangibles et scientifiques concernant la transmission, la pratique et les représentations de la langue occitane sur le territoire interrégional; La mesure et la publicisation des évolutions de la situation de la langue et de ses usages. Pour le grand public : La construction progressive d'un observatoire de la langue occitane en libre accès permettant de visualiser l'offre de terrain en termes de transmission et socialisation de la langue. |
| Leviers existants | | De précédentes enquêtes sociolinguistiques pilotées par les ex-Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées en 2008 et 2010, et, en 2018, par le département des Pyrénées-Atlantiques ; Des données de terrain parfois déjà centralisées par des opérateurs associatifs ou publics. |
| Acteurs Pistes de financement Modalités d'évaluation | | Acteurs institutionnels : OPLO, État, Collectivités territoriales, relais fonds européens ; Autres acteurs : entité chargée de l'étude au terme de la mise en concurrence, acteurs associatifs/privés mobilisés selon la méthodologie adoptée. |
| | | - Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement); - Fonds européens mobilisables (pas d'impact sur le programme d'activité de l'OPLO); - Mesure nouvelle au Budget Primitif des membres de l'Office (État et/ou Régions). |
| | | ✓ Appropriation des résultats par les collectivités, l'État, autres structures de droit public/privé, particuliers; ✓ Prise en compte par l'Unesco des résultats obtenus. |
| euvre | Niveau de priorité 1 | Enquête sociolinguistique: Mettre en place un comité de pilotage incluant les départements volontaires et des experts; Élaborer un cahier des charges précis avec une méthodologie adaptée au territoire et aux enjeux au préalable de la mise en concurrence pour sélectionner le prestataire. Observatoire: Mettre à jour les données concernant l'offre d'enseignement scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale et les réseaux associatifs; Compléter et réactualiser les données sur l'offre de cours pour adultes. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 2 | Enquête sociolinguistique: Suivre l'étude et publiciser les résultats de l'étude tant auprès des opérateurs associatifs et privés que du milieu institutionnel, voire du grand public; Échanger avec les prescripteurs de politiques linguistiques afin d'orienter les politiques au regard des informations et résultats obtenus. Observatoire: Diffuser et mettre à disposition les données issues de l'observatoire de la langue occitane. |
| | Niveau de priorité 3 | Compléter l'observatoire par des données sur l'usage/socialisation de la langue occitane et sur les pratiques culturelles occitanes (en lien avec le Cirdoc-Inoc pour la culture). |



Fiche-action ≥ 5 – Mettre en place un dispositif de concertation permanente

| Des | scription | Dans le sillon de la démarche de concertation liée à l'élaboration du plan d'action, pérennisation de la dynamique de concertation et collaboration avec les opérateurs publics, associatifs et privés agissant dans le champ d'action de l'OPLO. |
|---------------------------|----------------------------|--|
| Effets Attendus | | Une meilleure circulation de l'information et un renforcement de la coopération entre l'ensemble des acteurs : • via la remontée des informations sur des initiatives menées sur le territoire, la valorisation d'actions soutenues et la remontée d'alertes éventuelles ; • via la présentation régulière des données d'activité et de fonctionnement de l'OPLO afin de faciliter la compréhension de son action. |
| | eviers istants | - Une démarche de concertation lancée via les ateliers de travail et la concertation numérique, menée dans le cadre de l'élaboration du présent plan d'action. |
| Acteurs | | OPLO et ses membres (État, Régions) ; Les acteurs publics, associatifs/privés œuvrant pour la transmission et la socialisation de la langue intéressés par la démarche. |
| Pistes de financement | | - Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement) ; |
| Modalités d'évaluation | | Quantitatives : ✓ Nombre de contributions sur les outils mis en place ; ✓ Mobilisation autour des temps de présentation publique ; Qualitatives : ✓ Suite donnée aux contributions/initiatives mises en œuvre. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 | Mettre en œuvre un dispositif de concertation permanente de type plateforme collaborative; Publier l'ensemble des données d'activité de l'OPLO et organiser annuellement une présentation publique de l'activité de la structure auprès des structures / publics mobilisés. |
| Mise | Niveau de priorité 2 | Poursuivre les actions engagées : bilan des apports du dispositif de concertation permanente et, le cas échéant, lancement d'un projet d'expérimentation lié ; Faire évoluer le cas échéant le format des dispositifs de collaboration selon les besoins. |



Communiquer et faire connaître

Fiche-action [≥] 6 – Rendre l'occitan attractif : valoriser un discours de preuve pour montrer les bénéfices de la pratique de la langue et du bilinguisme

| Descr | ription | L'enjeu est de communiquer largement autour de la langue occitane et ce au travers de trois axes : 1- Communiquer auprès du grand public (campagnes d'affichage de sensibilisation, présence de la langue sur les évènements rassembleurs); 2 - Permettre à chacun d'être ambassadeur de la langue (par exemple : en créant un kit de communication, un label affectif appropriable par les collectivités, les opérateurs); 3 - Sensibiliser les institutions et les collectivités à la langue occitane et ses atouts. |
|-------------------------------------|---|--|
| | fets endus | Pour les prescripteurs de politiques publiques et les acteurs associatifs et privés : Des outils de communication adaptés ; Une conscientisation progressive des institutions et collectivités. Pour le grand public : Améliorer les représentations actuelles de la langue ; Une visibilité et une exposition accrue à l'occitan pour le grand public. |
| Leviers existants et constats | | Pas ou peu de campagnes de communication généralistes en faveur de la langue; Communications sectorielles portées par des réseaux associatifs ou des institutions sur leur territoire d'action; Moyens techniques et supports de diffusion importants au sein des membres de l'OPLO; Appétence de certaines collectivités (notamment départements) pour des outils de communication liés à la langue occitane; Une équipe de l'OPLO étoffée à l'horizon 2019 pour assurer une meilleure présence de terrain, auprès des opérateurs et des Collectivités et institutions. |
| Act | eurs: | OPLO et ses membres (État, Régions); Acteurs publics, associatifs/privés œuvrant pour la transmission et la socialisation de la langue intéressés par la démarche; Prestataires techniques pour l'élaboration d'outils de communication. |
| Pistes de financement | | Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement); Mesure nouvelle au Budget Primitif des membres de l'Office (État et/ou Régions) sur le budget de fonctionnement de l'OPLO; Éventuels co-financements avec d'autres institutions ou collectivités. |
| | lalités luation | ✓ Territoires touchés et supports de communication : Nombre de collectivités ayant diffusé des éléments de communication ✓ Qualité des Relais/Médiatisation autour de ces dispositifs ; ✓ Retours qualitatifs sur les outils proposés aux Collectivités et/ou aux opérateurs ; ✓ Nouvelles prises de contact avec des institutions/Collectivités ; ✓ Nouveaux projets portés par les pouvoirs publics en lien avec la langue occitane ; ✓ Visibilité de la langue occitane lors d'évènements rassembleurs. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 Niveau | Travailler techniquement au lancement des chantiers de communication (externalisation de prestations, pilotage); Élaborer des outils de communication; Déployer une campagne de sensibilisation grand public. Accompagner à l'appropriation des outils (kits de com); Mise en place d'information aux élus territoriaux et patienaux que l'on souhaite. |
| Σ | de priorité 2 | Mise en place d'information aux élus territoriaux et nationaux que l'on souhaite sensibiliser à la question de la langue occitane; Evaluer annuellement les actions menées. |



Fiche-action ≈ 7 – Faire connaître l'OPLO et son rôle

| Description | | Au regard de sa création récente, l'OPLO a peu communiqué sur sa nature, son rôle et ses actions jusqu'alors. L'enjeu est désormais de conforter sa place en tant qu'acteur public interrégional : en centralisant les informations relatives à l'action de l'Office, la politique linguistique, les évolutions juridiques et institutionnelles, mais aussi les données de terrain ; en rendant accessible ces informations et pouvant appuyer les acteurs selon leurs besoins. |
|---------------------------|-------------------------------|---|
| Effets Attendus | | - Une clarification du rôle de l'OPLO pour les partenaires institutionnels, mais aussi pour les opérateurs privés et associatifs; - Une porte d'entrée unique pour les projets liés à la langue à l'échelle interrégionale; - Une meilleure connaissance des actions menées par l'ensemble des acteurs de la langue occitane auprès du grand public. |
| Leviers existants | | Premières versions d'outils de communication internes (site internet, brochure de présentation); Une équipe étoffée à l'horizon 2019 pour assurer une meilleure présence de terrain, auprès des opérateurs et des Collectivités et institutions. |
| Acteurs | | OPLO et ses membres (État, Régions). |
| Pistes de financement | | - Budget de fonctionnement de l'OPLO ; - Mobilisation de l'équipe. |
| Modalités d'évaluation | | ✓ Mesure de la diffusion des supports produits. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 | Doter l'OPLO d'outils de communication/de présentation clairs et efficaces (plaquette, site internet, document présentant l'ensemble des dispositifs d'aides de l'Office); Mettre en place d'une stratégie presse. |
| Mise en | Niveau de priorité 2 | Créer une lettre régulière de communication autour des actions de l'Office ; Rendre effective la présence de l'OPLO et de ses actions sur Internet et les réseaux sociaux. |



Fiche-action ≈ 8 – Initier une politique partenariale avec les organismes publics d'intérêt pour la valorisation de la langue

| • | Joseph Company | ar la valorisation de la langue |
|---|-------------------------|---|
| D | escription | De nombreuses structures publiques, ou privées œuvrent dans le domaine de la politique linguistique ou dans des secteurs qui y sont liés. Afin de renforcer la présence de la question linguistique, notamment dans les politiques publiques, une politique partenariale doit être mise en place avec les autres offices ou structures publiques en charge de politiques relatives aux langues régionales, mais aussi avec des organismes non spécialisés sur les langues régionales qui pourraient valoriser l'intérêt porté à la langue occitane. |
| Effets Attendus | | - La mise en place d'actions d'envergure nationale avec des partenaires publics ou privés (autres offices publics notamment) : chantiers juridiques nationaux - Un travail en transversalité avec les acteurs publics structurants, notamment le Cirdoc-Inoc, mais aussi des organismes non spécialisés sur les langues régionales ; - Des actions à la fois pour les opérateurs, mais aussi pour porter la langue auprès d'un public large. |
| Leviers existants | | Nombreuses structures intervenant dans le champ de la politique linguistique occitane; Premières coopérations techniques mises en place avec d'autres offices; Historiques de travail des Conseils Régionaux avec certaines structures; |
| Acteurs | | OPLO et ses membres (État, Régions) ; Les acteurs publics, associatifs/privés œuvrant en lien avec le champ des politiques linguistiques intéressés par la démarche. |
| Pistes de financement | | Budget de fonctionnement de l'OPLO; Mobilisation de l'équipe; Eventuels fonds extérieurs. |
| | Modalités évaluation | ✓ Nature, nombre, efficience et pérennité des partenariats engagés ; ✓ Points réguliers avec les partenaires pour assurer un déploiement cohérent des actions. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 | Identifier et prioriser des partenariats (offices publics, institutions, ONISEP,), en premier lieu avec les Régions et l'Etat; Effectuer des premières rencontres et définir des modalités de travail conjointes; Lancer les premières actions partenariales (ONISEP). |
| | Niveau de priorité 2 | Proposer à l'Etat aux autres institutions en charge de la politique linguistique (Offices d'autres langues régionales) de travailler à un document commun sur les bénéfices de l'apprentissage des langues régionales en milieu scolaire, en se basant sur les différentes études menées par les uns et les autres ; Travailler en lien avec le Cirdoc-Inoc afin de renforcer les synergies langue/culture occitane au travers des actions menées ; Faire le bilan des premières actions. |



Soutenir les actions de terrain

Fiche-action ≥ 9 – Soutenir l'enseignement scolaire

| | | <u> </u> |
|---------------------------|-------------------------|--|
| De | scription | Dans le cadre d'un soutien à la dynamique de transmission de la langue occitane axé sur les jeunes générations, l'enseignement de la langue auprès des jeunes générations est une action essentielle. Ce soutien prend plusieurs formes : un travail d'ingénierie en lien avec les associations, les Collectivités, l'Education nationale ou les établissements publics concernés ; un soutien financier spécifique ; le soutien à la production de matériel pédagogique¹. |
| | Effets ttendus | - Une adéquation renforcée entre les réalités et besoin du terrain et l'action de l'État; - Une consolidation de l'offre existante et un développement de l'offre dans les différentes modalités d'enseignement, prioritairement l'enseignement bilingue (enseignement immersif, à parité horaire, renforcé, optionnel, enseignement supérieur); - La valorisation des débouchés professionnels liés à la langue et la culture occitanes (meilleure correspondance entre l'offre et la demande); - Une augmentation du nombre d'élèves formés; - Un développement de l'offre d'enseignement, bilingue notamment, au lycée; - Une structure engagée sur la production et la diffusion de matériel pédagogique. |
| Leviers existants | | Des conventions signées à l'échelle ministérielle et dans les académies de Bordeaux et Limoges et en cours d'élaboration dans les académies de Montpellier, Poitiers et Toulouse; Des réseaux associatifs impliqués significativement sur le terrain; Un chargé de mission dédié au secteur de l'enseignement au sein de l'Office; Un lien entre l'OPLO, le Ministère et les cinq Académies couvertes par l'OPLO. |
| , | Acteurs | OPLO et ses membres (État, Régions), collectivités territoriales mobilisées; Services déconcentrés de l'Education nationale; Opérateurs publics ou associatifs œuvrant sur la thématique de l'enseignement de la langue occitane aux jeunes générations; Réseau Canopé (Cap'òc). |
| | istes de ancement | Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement); Programme budgétaire d'activité de l'OPLO; Le cas échéant, mesure nouvelle au Budget Primitif des membres de l'Office (État et/ou Régions); Eventuels co-financements avec d'autres institutions ou collectivités (dont forfait scolaire); Recherches de fonds (DGESCO, européens). |
| Modalités d'évaluation | | ✓ Évolution de l'offre d'enseignement quantitative (sites d'enseignement, effectifs concernés) et qualitative (continuité des cursus, modalités d'enseignement); ✓ Évolution du nombre d'élèves et étudiants formés et du niveau atteint en langue occitane; ✓ Évolution du nombre de cours pour adultes adossés aux écoles proposant un enseignement, notamment aux parents d'élèves; ✓ Évolution des dotations aux opérations; ✓ Evolution de la diffusion du matériel pédagogique. |
| Mise en | Niveau de priorité 1 | Chantiers thématiques: Appuyer les services de l'État et les Collectivités territoriales pour développer les formations en milieu scolaire; Accompagner les réseaux d'écoles sur la question du paiement du forfait scolaire; |

¹ Matériel pédagogique : matériel qui a pour but premier de transmettre des enseignements à des personnes.



Orientations stratégiques et plan d'action

| | Liens aux opérateurs : Conventionner avec les réseaux Oc-Bi et Calandreta afin d'améliorer le développement des classes bilingues ; Travailler, en lien avec le réseau Calandreta et les autres niveaux de collectivités, à la critérisation des subventions. |
|-------------------------|---|
| Niveau de priorité 2 | Liens aux opérateurs : Conventionner avec le réseau Canopé - Capòc sur le soutien à la production et la diffusion de matériel pédagogique ; Appuyer les établissements de formation supérieures afin qu'ils intègrent des formations à l'occitan. |



Fiche-action ≥ 10 – Soutenir la formation pour adultes

| Fiche-action 10 – Soutenir la formation pour adultes | | | | | |
|--|-------------------------------|--|--|--|--|
| Des | scription | En termes de formation pour adultes, l'OPLO intervient sur deux volets : le soutien à la formation de futurs professionnels en langue occitane via des dispositifs d'appui aux universités et établissements supérieurs, ainsi que des bourses incitatives pour les étudiants et les professeurs se destinant à enseigner en occitan ; les formations dites d'intérêt personnel, à savoir les stages, les cours d'occitan et ateliers de conversation pour adultes qui peuvent éventuellement s'articuler avec le passage du Diplôme de Compétence en Langue. | | | |
| | Effets tendus | une augmentation du nombre de personnes adultes en capacité de parler occitan et qui l'utilisent effectivement; une augmentation du nombre de professeurs en langue occitane; une meilleure formation des parents des élèves des écoles dispensant un enseignement de l'occitan, afin de renforcer l'usage de l'occitan en famille et dans l'environnement proche de l'école; une augmentation du niveau général des capacités linguistiques en occitan. | | | |
| | eviers iistants | des postes aux concours de professeurs en occitan et une offre dans les filières de l'enseignement supérieur; des associations implantées localement avec des formateurs et professeurs en langue occitane; un soutien des collectivités locales en la matière; un développement de l'offre d'enseignement bilingue et donc des besoins des parents d'élèves. | | | |
| Acteurs | | OPLO et ses membres (État, Régions), notamment les services déconcentrés de l'Education nationale (DAFPENs); Opérateurs publics, associatifs et privés dispensant des formations pour adulte à la langue occitane, avec l'appui technique/financier de l'OPLO. | | | |
| Pistes de financement | | Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement); Programme budgétaire d'activité de l'OPLO; Le cas échéant, mesure nouvelle au Budget Primitif des membres de l'Office (État et/ou Régions); Eventuels co-financements avec d'autres institutions ou collectivités. | | | |
| Modalités d'évaluation | | ✓ Évolution de l'offre de cours et ateliers pour adultes quantitative (lieux d'enseignement) et qualitative (niveau de langue); ✓ Évolution quantitative et qualitative de la ressource enseignante et d'encadrement; ✓ Évolution du nombre d'adultes formés et du niveau atteint en langue occitane; ✓ Évolution quantitative et qualitative de la ressource formatrice et d'encadrement; ✓ Nombre de personnes ayant bénéficié du soutien de l'OPLO pour le passage du DCL; ✓ Evolution des dotations aux opérations. | | | |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 | Pour la formation des enseignants: Appuyer les démarches visant à la formation des futurs professeurs d'occitan: soutien aux formations supérieures (universités et instituts universitaires) ou aux structures qui accompagnent ces formations; Élargir les dispositifs des bourses Ensenhar aux professeurs en Occitanie et le cas échéant les formations des professeurs préparant une habilitation à enseigner en occitan. Pour les formations d'intérêt personnel: Organiser une collecte précise des informations concernant les cours sur le territoire; Accompagner le passage du Diplôme de Compétence en Langue pour les personnes souhaitant valoriser l'occitan dans le cadre professionnel; Soutenir les formations à la langue occitane. | | | |
| | Niveau de priorité 2 | Pour la formation des enseignants : Évaluer le dispositif des Bourses Ensenhar ; Suivre et faire le bilan des actions avec les structures proposant des formations supérieures. Pour les formations d'intérêt personnel : Travailler autour de la critérisation des subventions sur les formations d'intérêt personnel. | | | |



Fiche-action ≥ 11 – Soutenir les outils de régulation et de socialisation de la langue

| | ie-action | 1 - 11 - Soutenin les outils de régulation et de socialisation de la langue |
|---------------------------|-------------------------|---|
| De | escription | Outre le soutien à la transmission stricto sensu de la langue occitane, l'OPLO appuie différents types d'outils de régulation et de socialisation de la langue : 1 - les outils de régulation linguistique, notamment numériques, au travers d'un soutien au Congrès permanent de la langue occitane, 2 - les médias en langue occitane (hors presse et hors édition) D'autres initiatives de socialisation de la langue (signalétique) pourront être accompagnées par |
| | | l'OPLO au titre de son rôle d'informateur ou au titre d'expérimentations (cf Action 3) |
| Δ | Effets Attendus | - Une augmentation de la visibilité (et audibilité) de la langue occitane auprès du grand public ; C - Une meilleure connaissance de la langue occitane et une meilleure diffusion d'outils permettant sa connaissance et sa transmission. |
| Leviers existants | | Des médias producteurs et diffuseurs de contenus en langue occitane et des médias potentiellement intéressés pour en produire et en diffuser; Une structure dédiée à la régulation de la langue occitane, notamment par la production d'outils de connaissance de la langue. |
| Acteurs | | OPLO et ses membres (État, Régions), les Comités Techniques Audiovisuels; le Congrès permanent de la langue occitane; les médias diffusant principalement en occitan et les autres médias volontaire. |
| Pistes de financement | | - Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement); - Programme budgétaire d'activité de l'OPLO; - Le cas échéant, mesure nouvelle au Budget Primitif des membres de l'Office (État et/ou Régions); - Eventuels co-financements avec d'autres institutions ou collectivités; - Recherches de fonds (DGESCO, européens). |
| Modalités d'évaluation | | ✓ Évolution des dotations aux opérations; ✓ Évolution du nombre de personnes physiques bénéficiaires des opérations; ✓ Nombre d'utilisateurs d'outils numériques de socialisation de la langue; ✓ Sondages réguliers permettant d'évaluer l'audience de ces médias. |
| uvre | Niveau de priorité 1 | Soutenir les projets visant à produire et diffuser des outils de socialisation de la langue |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 2 | Liens aux opérateurs : Conventionner avec le Congrès permanent de la langue occitane sur le soutien à la normalisation de la langue et à la production d'outils visant à sa connaissance ; Travaux autour de la critérisation des subventions aux médias, notamment aux radios. |

Fiche-action ≈ 12 – Soutenir les projets rassembleurs et mobilisateurs des territoires au profit de la langue

| | | a prome ao la langue |
|---------------------------|-------------------------|--|
| De | escription | Dans l'optique d'accroître le nombre de locuteurs actifs, il est essentiel de pouvoir mobiliser le grand public, à travers des actions menées régulièrement à l'échelle des territoires (mise en commun de services pour des associations, lieux ressources), mais également des projets fortement rassembleurs et mobilisateurs plus ponctuels autour de la transmission de langue coccitane (manifestation comme La Passem). La transversalité des projets concernés (en termes de secteurs d'activité, de secteurs géographiques ou de publics) en font des outils d'ouverture et de valorisation de la langue occitane importants : l'OPLO peut, selon les besoins et ses capacités d'action, se positionner soit en termes d'accompagnement technique, soit en termes d'accompagnement financier. |
| Δ | Effets attendus | - Une meilleure mobilisation de la population, des associations et collectivités locales des territoires concernés au profit d'actions de transmission et de socialisation de la langue occitane; - Une meilleure présence de la langue occitane en dehors de l'établissement scolaire et accessible aux publics scolaires et aux parents; - Une meilleure coordination entre les acteurs à l'échelle territoriale mais aussi à une échelle plus large. |
| Leviers existants | | Des associations et acteurs locaux parfois fédérés au sein de réseaux sectoriels, territoriaux ou interrégionaux; Un réseau de classes bilingues en développement régulier; Un accueil favorable des collectivités locales et de la société civile en général. |
| Acteurs | | OPLO et autres collectivités territoriales pour l'appui des actions territoriales; - Les opérateurs locaux associatifs et plus généralement les parents et la société civile avec l'appui technique/financier de l'OPLO, ainsi que, le cas échéant, les services techniques des DRAC, des Régions ainsi que le Cirdoc-Inoc pour les aspects culturels; |
| Pistes de financement | | Mobilisation de l'équipe de l'OPLO (budget de fonctionnement); Programme budgétaire d'activité de l'OPLO; Éventuellement mesure nouvelle au Budget Primitif des membres de l'Office (État et/ou Régions) Eventuels co-financements avec d'autres institutions ou collectivités. |
| Modalités d'évaluation | | ✓ Evolution des dotations aux opérations territoriales ; ✓ Nombre de personnes bénéficiaires des actions territoriales et retombées médiatiques ou auprès des publics concernés ; ✓ Nombre de personnes, de structures et de collectivités mobilisées. |
| Mise en œuvre | Niveau de priorité 1 | Soutenir les initiatives permettant de créer une dynamique autour de la langue occitane : évènements rassembleurs ponctuels ou permanents ou structures ressource pour des associations de terrain. |
| | Niveau de priorité 2 | Critériser les actions territoriales menées tout au long de l'année et qui permettent le développement de l'usage local de la langue occitane afin de permettre notamment de mieux les articuler avec les formations au sein des établissements scolaires. |

